

## **NOTE SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET BUDGET PREVISIONNEL- COMMUNE ORMES 2025**

Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget d'une commune se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

### **COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2024**

#### **1. SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont sensiblement les même que l'année 2023 avec une augmentation de 6962.57€ de plus sur 2024, essentiellement dues aux dépenses d'énergie telle que l'eau, l'électricité et le carburant pour le tracteur, tondeuse et voiture.

#### **2 SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES**

Les recettes réelles de fonctionnement de l'année 2024 diminuent de 17 664.58 € par rapport à 2023. Les dotations de l'Etat sont stables.

#### **3 SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES**

Les principales réalisations sont les suivantes : fourniture de 3 ordinateurs pour l'école, travaux de l'annexe (dalle, fenêtres et portes), travaux salle des fêtes, rampe de mise à l'eau et plantations des arbres.

Le capital de la dette remboursé s'élève à 32 400.43€.

#### **4. SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES**

Les travaux réalisés ont été financés par des fonds propres et par des subventions de l'Etat (DETR) et du département.

Le résultat de fonctionnement de l'année 2023, intégralement reversé à la section d'investissement, constitue la principale recette : 136 780.08€.

Le Fonds de compensation de la TVA, qui correspond à une fraction de la TVA remboursée par l'État sur les dépenses d'investissement réalisées en 2023, s'élève à 2 752.08 €.

Le résultat de la section d'investissement, qui est la différence entre les recettes et les dépenses, est de moins 6 663.66€ .

## **II. BUDGET PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2025**

Le budget prévisionnel d'une commune doit répondre au principe d'équilibre : le montant des dépenses et des recettes de chacune des sections doit être voté en termes identiques.

### **1. SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES**

Les dépenses réelles prévisionnelles s'élèvent à 450 411 €, pour un budget total de 571 552 €.

Les charges prévisionnelles de personnel sont ajustées.

Les prévisions du niveau de charges générales sont supérieures, elles prennent en compte les hausses liées à l'inflation et à l'article 60628 autres fournitures stockées de 25 700 € pour continuer les travaux de l'annexe en régie.

### **2. SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES**

Les recettes réelles prévisionnelles s'élèvent à 476 169.80 €.

Le résultat de fonctionnement reporté en fonctionnement est de 79 157.38 €

Le niveau des recettes fiscales et dotations elles sont prévues de manière équivalente et même pour certaines un peu plus bas que 2023.

Les autres produits de gestion courante ainsi que les produits exceptionnels reviennent à un niveau usuel.

### **3 . SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES**

L'opération des travaux de l'annexe se poursuit sur l'année 2025.

Des investissements sont réalisés pour répondre aux besoins des usagers : matériels et équipements des habitants.

Sont prévus également le financement de l'achat de chaises et tables, panneaux bords de Saône, aménagement Etang Neuf et aménagement piétonnier.

### **4 SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES**

Les principales recettes proviennent du virement de la section de fonctionnement de 99 840 euros, du FCTVA DE 20800 euros et de l'excédent de fonctionnement 1068 de 12 112€.

## **CONCLUSION**

Le budget prévisionnel de l'année 2025 reflète la volonté de réaliser le programme de travaux sur lequel l'équipe municipale s'est engagée.

